



الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية ، قوانين ، مراسيم
قرارات وآراء ، مقررات ، منشورات ، إعلانات وبلغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE Tél : 021.54.35..06 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12 C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX : 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12
	1 An	1 An	
Edition originale.....	1070,00 D.A	2675,00 D.A	
Edition originale et sa traduction.....	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars.

Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.

Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE**DECRETS**

Décret présidentiel n° 06-393 du 20 Chaoual 1427 correspondant au 12 novembre 2006 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.....	3
--	---

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère des ressources en eau.....	52
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin aux fonctions d'un directeur d'études au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.....	52
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication.....	52
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de l'habitat et de l'urbanisme.....	52
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'énergie et des mines.....	52
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère des affaires religieuses et des wakfs.....	53
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.....	53
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication.....	53
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination d'un sous-directeur au ministère des relations avec le Parlement.....	53
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'habitat et de l'urbanisme.....	53
Décret présidentiel du 8 Ramadhan 1427 correspondant au 1er octobre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de l'intérieur et des collectivités locales (rectificatif).....	53

ARRETES, DECISIONS ET AVIS**MINISTERE DES FINANCES**

Arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006 modifiant l'arrêté du 19 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 29 janvier 2005 portant agrément de la SARL "ASGEN" en qualité de société de courtage d'assurance...	54
Arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006 portant agrément de la société d'assurance "CARDIF EL-DJAZAIR".....	54
Arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006 portant agrément d'un courtier d'assurance.....	54

BANQUE D'ALGERIE

Règlement n° 06-02 du Aouel Ramadhan 1427 correspondant au 24 septembre 2006 fixant les conditions de constitution de banque et d'établissement financier et d'installation de succursale de banque et d'établissement financier étranger.....	55
--	----

DECRETS

**Décret présidentiel n° 06-393 du 20 Chaoual 1427
correspondant au 12 novembre 2006 portant
transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.**

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Joumada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006 ;

Vu le décret présidentiel du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au budget des charges communes ;

Décète :

Article 1er. — Il est annulé, sur 2006, un crédit de quarante six milliards trois cent soixante et onze millions deux cent trente quatre mille dinars (46.371.234.000 DA), applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-92 "Provision pour relèvement des salaires et du minimum de pensions de retraites et d'invalidité".

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2006, un crédit de quarante six milliards trois cent soixante et onze millions deux cent trente quatre mille dinars (46.371.234.000 DA), applicable aux budgets de fonctionnement des ministères et aux chapitres énumérés aux états annexés au présent décret.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 20 Chaoual 1427 correspondant 12 novembre 2006.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

ETAT ANNEXE

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	47.453.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.090.000
	Total de la 1ère partie.....	50.543.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	19.910.000
	Total de la 3ème partie.....	19.910.000
	Total du titre III.....	70.453.000
	Total de la sous-section I.....	70.453.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES A L'ETRANGER TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services à l'étranger — Rémunérations principales.....	27.075.000
	Total de la 1ère partie.....	27.075.000
	Total du titre III.....	27.075.000
	Total de la sous-section II.....	27.075.000
	Total de la section I.....	97.528.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.....	97.528.000
	— — — — —	
	SERVICES DU CHEF DU GOUVERNEMENT	
	SECTION I CHEF DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Chef du Gouvernement — Rémunérations principales.....	11.400.000
31-03	Chef du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.884.000
	Total de la 1ère partie.....	16.284.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Chef du Gouvernement — Sécurité sociale.....	2.850.000
	Total de la 3ème partie.....	2.850.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-08	Frais de fonctionnement du conseil de la concurrence.....	3.000.000
	Total de la 7ème partie.....	3.000.000
	Total du titre III.....	22.134.000
	Total de la sous-section I.....	22.134.000
	Total de la section I.....	22.134.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II COMMISSARIAT GENERAL A LA PLANIFICATION ET A LA PROSPECTIVE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-21	Subvention à l'office national des statistiques (ONS).....	18.672.000
	Total de la 6ème partie.....	18.672.000
	Total du titre III.....	18.672.000
	Total de la sous-section I.....	18.672.000
	Total de la section II.....	18.672.000
	Total des crédits ouverts au Chef du Gouvernement.....	40.806.000

	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES	
	SECTION I ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	24.249.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	675.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales.....	42.000
	Total de la 1ère partie.....	24.966.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	6.062.000
	Total de la 3ème partie.....	6.062.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions.....	2.502.000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile.....	2.451.000
36-04	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar.....	2.790.000
36-05	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Oran.....	3.334.000
36-06	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla.....	1.233.000
36-08	Subvention à l'école nationale d'administration.....	6.282.000
	Total de la 6ème partie.....	18.592.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-07	Subvention au fonds commun des collectivités locales.....	2.966.748.000
	Total de la 7ème partie.....	2.966.748.000
	Total du titre III.....	3.016.368.000
	Total de la sous-section I.....	3.016.368.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	875.412.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	20.906.000
	Total de la 1ère partie.....	896.318.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	218.853.000
	Total de la 3ème partie.....	218.853.000
	Total du titre III.....	1.115.171.000
	Total de la sous-section II.....	1.115.171.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Rémunérations principales.....	252.000
	Total de la 1ère partie.....	252.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-43	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Sécurité sociale.....	63.000
	Total de la 3ème partie.....	63.000
	Total du titre III.....	315.000
	Total de la sous-section III.....	315.000
	Total de la section I.....	4.131.854.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Sûreté nationale — Rémunérations principales.....	3.513.000.000
31-03	Sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	9.600.000
	Total de la 1ère partie.....	3.522.600.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale.....	879.000.000
	Total de la 3ème partie.....	879.000.000
	Total du titre III.....	4.401.600.000
	Total de la sous-section I.....	4.401.600.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	27.000.000
	Total de la 1ère partie.....	27.000.000
	Total du titre III.....	27.000.000
	Total de la sous-section II.....	27.000.000
	Total de la section II.....	4.428.600.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Protection civile — Rémunérations principales.....	1.106.000.000
31-03	Protection civile — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	900.000
	Total de la 1ère partie.....	1.106.900.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Protection civile — Sécurité sociale.....	500.000.000
	Total de la 3ème partie.....	500.000.000
	Total du titre III.....	1.606.900.000
	Total de la sous-section I.....	1.606.900.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-13	Services déconcentrés de la protection civile — Personnel vacataire et journalier — Personnel chargé de la surveillance des baignades — Salaires et accessoires de salaires.....	28.000.000
	Total de la 1ère partie.....	28.000.000
	Total du titre III.....	28.000.000
	Total de la sous-section II.....	28.000.000
	Total de la section III.....	1.634.900.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION IV GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Palais du Gouvernement — Rémunérations principales.....	2.715.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.005.000
	Total de la 1ère partie.....	3.720.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale.....	979.000
	Total de la 3ème partie.....	979.000
	Total du titre III.....	4.699.000
	Total de la sous-section I.....	4.699.000
	Total de la section IV.....	4.699.000
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Rémunérations principales.....	8.800.000
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	60.000
	Total de la 1ère partie.....	8.860.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale.....	2.200.000
	Total de la 3ème partie.....	2.200.000
	Total du titre III.....	11.060.000
	Total de la sous-section I.....	11.060.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS NATIONALES TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rémunérations principales.....	130.517.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.345.000
	Total de la 1ère partie.....	132.862.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale.....	32.629.000
	Total de la 3ème partie.....	32.629.000
	Total du titre III.....	165.491.000
	Total de la sous-section II.....	165.491.000
	Total de la section VI.....	176.551.000
	SECTION VII DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	79.000
	Total de la 1ère partie.....	79.000
	Total du titre III.....	79.000
	Total de la sous-section I.....	79.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de la garde communale — Rémunérations principales.....	1.602.000
31-13	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.370.000
	Total de la 1ère partie.....	3.972.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale.....	500.000
	Total de la 3ème partie.....	500.000
	Total du titre III.....	4.472.000
	Total de la sous-section II.....	4.472.000
	Total de la section VII.....	4.551.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.....	10.381.155.000

	MINISTERE DE LA JUSTICE	
	SECTION I	
	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	24.141.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	15.000
	Total de la 1ère partie.....	24.156.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	6.035.000
	Total de la 3ème partie.....	6.035.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention de fonctionnement à l'école supérieure de la magistrature (ESM)...	29.530.000
36-02	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des greffes (ENG).....	2.612.000
36-04	Subvention de fonctionnement de la résidence des magistrats.....	2.100.000
	Total de la 6ème partie.....	34.242.000
	Total du titre III.....	64.433.000
	Total de la sous-section I.....	64.433.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES JUDICIAIRES TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services judiciaires — Rémunérations principales.....	496.389.000
31-13	Services judiciaires — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.105.000
	Total de la 1ère partie.....	499.494.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale.....	124.097.000
	Total de la 3ème partie.....	124.097.000
	Total du titre III.....	623.591.000
	Total de la sous-section II.....	623.951.000
	Total de la section I.....	688.024.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Administration pénitentiaire — Rémunérations principales.....	8.229.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	30.000
	Total de la 1ère partie.....	8.259.000
	2ème Partie <i>Pensions et allocations</i>	
32-22	Administration pénitentiaire — Pensions de services et pour dommages corporels.....	3.162.000
	Total de la 2ème partie.....	3.162.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale.....	2.847.000
	Total de la 3ème partie.....	2.847.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-03	Subvention de fonctionnement à l'école nationale d'administration pénitentiaire (E.N.A.P).....	2.846.000
	Total de la 6ème partie.....	2.846.000
	Total du titre III.....	17.114.000
	Total de la sous-section I.....	17.114.000
	SOUS-SECTION II ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-31	Etablissements pénitentiaires — Rémunérations principales.....	477.705.000
	Total de la 1ère partie.....	477.705.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale.....	119.426.000
	Total de la 3ème partie.....	119.426.000
	Total du titre III.....	597.131.000
	Total de la sous-section II.....	597.131.000
	Total de la section II.....	614.245.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux..... -----	1.302.269.000
	MINISTERE DES FINANCES SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	21.336.000
	Total de la 1ère partie.....	21.336.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	5.334.000
	Total de la 3ème partie.....	5.334.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.).....	5.400.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C.).....	106.230.000
	Total de la 6ème partie.....	111.630.000
	Total du titre III.....	138.300.000
	Total de la sous-section I.....	138.300.000
	Total de la section I.....	138.300.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale de la comptabilité — Rémunérations principales.....	12.000.000
31-03	Direction générale de la comptabilité — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	844.000
	Total de la 1ère partie.....	12.844.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale.....	3.000.000
	Total de la 3ème partie.....	3.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-03	Direction générale de la comptabilité — Frais de fonctionnement du conseil national de la comptabilité.....	529.000
	Total de la 7ème partie.....	529.000
	Total du titre III.....	16.373.000
	Total de la sous-section I.....	16.373.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Directions régionales du Trésor — Rémunérations principales.....	240.000.000
31-13	Directions régionales du Trésor — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	12.019.000
	Total de la 1ère partie.....	252.019.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
33-13	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i> Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale..... Total de la 3ème partie..... Total du titre III..... Total de la sous-section II.....	60.000.000 60.000.000 312.019.000 312.019.000
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires..... Total de la 1ère partie..... Total du titre III..... Total de la sous-section III..... Total de la section II.....	375.000 375.000 375.000 375.000 328.767.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DES DOUANES SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale des douanes — Rémunérations principales.....	352.560.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	7.961.000
	Total de la 1ère partie.....	360.521.000
33-03	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i> Direction générale des douanes — Sécurité sociale..... Total de la 3ème partie..... Total du titre III..... Total de la sous-section I..... Total de la section III.....	88.140.000 88.140.000 448.661.000 448.661.000 448.661.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION IV DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale des impôts — Rémunérations principales.....	43.841.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.103.000
	Total de la 1ère partie.....	44.944.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale.....	10.960.000
	Total de la 3ème partie.....	10.960.000
	Total du titre III.....	55.904.000
	Total de la sous-section I.....	55.904.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales.....	543.000.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	32.715.000
	Total de la 1ère partie.....	575.715.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale.....	135.000.000
	Total de la 3ème partie.....	135.000.000
	Total du titre III.....	710.715.000
	Total de la sous-section II.....	710.715.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	10.635.000
	Total de la 1ère partie.....	10.635.000
	Total du titre III.....	10.635.000
	Total de la sous-section III.....	10.635.000
	Total de la section IV.....	777.254.000
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale du domaine national — Rémunérations principales.....	5.856.000
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	544.000
	Total de la 1ère partie.....	6.400.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale.....	1.464.000
	Total de la 3ème partie.....	1.464.000
	Total du titre III.....	7.864.000
	Total de la sous-section I.....	7.864.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du domaine national — Rémunérations principales.....	209.771.000
31-13	Services déconcentrés du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	18.250.000
	Total de la 1ère partie.....	228.021.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
33-13	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i> Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale..... Total de la 3ème partie..... Total du titre III..... Total de la sous-section II.....	38.693.000 38.693.000 266.714.000 266.714.000
SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires..... Total de la 1ère partie..... Total du titre III..... Total de la sous-section III..... Total de la section V.....	1.800.000 1.800.000 1.800.000 1.800.000 276.378.000
SECTION VI DIRECTION GENERALE DU BUDGET SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-01	Direction générale du budget — Rémunérations principales.....	22.752.000
31-03	Direction générale du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	431.000
	Total de la 1ère partie.....	23.183.000
33-03	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i> Direction générale du budget — Sécurité sociale..... Total de la 3ème partie..... Total du titre III..... Total de la sous-section I.....	5.688.000 5.688.000 28.871.000 28.871.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du budget — Rémunérations principales.....	40.422.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.738.000
	Total de la 1ère partie.....	43.160.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale.....	10.106.000
	Total de la 3ème partie.....	10.106.000
	Total du titre III.....	53.266.000
	Total de la sous-section II.....	53.266.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DU BUDGET - EQUIPEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rémunérations principales.	40.728.000
31-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.063.000
	Total de la 1ère partie.....	42.791.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Sécurité sociale.....	10.182.000
	Total de la 3ème partie.....	10.182.000
	Total du titre III.....	52.973.000
	Total de la sous-section III.....	52.973.000
	Total de la section VI.....	135.110.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VII INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Inspection générale des finances — Rémunérations principales.....	15.093.000
31-03	Inspection générale des finances — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	575.000
	Total de la 1ère partie.....	15.668.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale.....	3.773.000
	Total de la 3ème partie.....	3.773.000
	Total du titre III.....	19.441.000
	Total de la sous-section I.....	19.441.000
	Total de la section VII.....	19.441.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances.....	2.123.911.000

	MINISTERE DU COMMERCE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	12.500.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	150.000
	Total de la 1ère partie.....	12.650.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX).....	5.353.000
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E).....	17.615.000
	Total de la 6ème partie.....	22.968.000
	Total du titre III.....	35.618.000
	Total de la sous-section I.....	35.618.000
	SOUS-SECTION II DIRECTIONS DE WILAYAS DU COMMERCE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Directions de wilayas du commerce — Rémunérations principales.....	117.300.000
31-13	Directions du wilayas du commerce — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.114.000
	Total de la 1ère partie.....	118.414.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Directions de wilayas du commerce — Sécurité sociale.....	3.000.000
	Total de la 3ème partie.....	3.000.000
	Total du titre III.....	121.414.000
	Total de la sous-section II.....	121.414.000
	SOUS-SECTION III DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Directions régionales du commerce — Rémunérations principales.....	13.650.000
31-23	Directions régionales du commerce — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires desalaires.....	432.000
	Total de la 1ère partie.....	14.082.000
	Total du titre III.....	14.082.000
	Total de la sous-section III.....	14.082.000
	Total de la section I.....	171.114.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce.....	171.114.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	13.206.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	319.000
	Total de la 1ère partie.....	13.525.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	33.000
	Total de la 2ème partie.....	33.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	3.301.500
	Total de la 3ème partie.....	3.301.500
	Total du titre III.....	16.859.500
	Total de la sous-section I.....	16.859.500
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	60.950.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.372.500
	Total de la 1ère partie.....	62.322.500
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	330.000
	Total de la 2ème partie.....	330.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	15.320.000
	Total de la 3ème partie.....	15.320.000
	Total du titre III.....	77.972.500
	Total de la sous-section II.....	77.972.500
	Total de la section I.....	94.832.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines.....	94.832.000

	MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS	
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	9.549.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	581.000
	Total de la 1ère partie.....	10.130.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	135.000
	Total de la 2ème partie.....	135.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	2.387.000
	Total de la 3ème partie.....	2.387.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subventions aux établissements pour la formation des cadres du culte.....	14.914.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger.....	8.539.000
	Total de la 6ème partie.....	23.453.000
	Total du titre III.....	36.105.000
	Total de la sous-section I.....	36.105.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	632.232.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	46.822.000
	Total de la 1ère partie.....	679.054.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	2.565.000
	Total de la 2ème partie.....	2.565.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	158.058.000
	Total de la 3ème partie.....	158.058.000
	Total du titre III.....	839.677.000
	Total de la sous-section II.....	839.677.000
	Total de la section I.....	875.782.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs.....	875.782.000

	MINISTERE DES MOUDJAHIDINE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	11.300.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.220.000
	Total de la 1ère partie.....	12.520.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	2.830.000
	Total de la 3ème partie.....	2.830.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale.....	5.000.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au musée national du Moudjahid.....	11.170.000
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des moudjahidine.....	11.250.000
	Total de la 6ème partie.....	27.420.000
	Total du titre III.....	42.770.000
	Total de la sous-section I.....	42.770.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	40.938.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.400.000
	Total de la 1ère partie.....	43.338.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	10.235.000
	Total de la 3ème partie.....	10.235.000
	Total du titre III.....	53.573.000
	Total de la sous-section II.....	53.573.000
	Total de la section I.....	96.343.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine.....	96.343.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA CULTURE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	14.100.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.490.000
	Total de la 1ère partie.....	15.590.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	3.530.000
	Total de la 3ème partie.....	3.530.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale.....	14.300.000
36-02	Subvention à la bibliothèque nationale d'Algérie (B.N.A.)	8.250.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel.....	3.880.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des beaux-arts.....	13.250.000
36-06	Subvention au Palais de la culture.....	6.500.000
36-07	Subvention à l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques (ANAPSMH).....	11.850.000
36-08	Subvention à l'office du parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.).....	9.100.000
36-09	Subvention à l'office du parc national du Tassili (O.P.N.T.).....	5.000.000
36-10	Subventions aux musées nationaux.....	16.800.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture.....	34.000.000
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie.....	7.800.000
36-13	Subvention au centre culturel algérien de Paris.....	1.250.000
36-14	Subvention à l'office de la protection et de promotion de la vallée du M'Zab.....	1.500.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs.....	2.600.000
	Total de la 6ème partie.....	136.080.000
	Total du titre III.....	155.200.000
	Total de la sous-section I.....	155.200.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	48.200.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.400.000
	Total de la 1ère partie.....	52.600.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	12.050.000
	Total de la 3ème partie.....	12.050.000
	Total du titre III.....	64.650.000
	Total de la sous-section II.....	64.650.000
	Total de la section I.....	219.850.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la culture.....	219.850.000

	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	8.600.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	990.000
	Total de la 1ère partie.....	9.590.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	2.400.000
	Total de la 3ème partie.....	2.400.000
	Total du titre III.....	11.990.000
	Total de la sous-section I.....	11.990.000
	Total de la section I.....	11.990.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la communication.....	11.990.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	39.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.500.000
	Total de la 1ère partie.....	40.500.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	9.750.000
	Total de la 3ème partie.....	9.750.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention au centre de développement des ressources biologiques.....	2.648.000
36-02	Subvention au commissariat national du littoral.....	2.093.000
	Total de la 6ème partie.....	4.741.000
	Total du titre III.....	54.991.000
	Total de la sous-section I.....	54.991.000
	Total de la section I.....	54.991.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.....	54.991.000

	MINISTERE DES TRANSPORTS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	13.644.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	506.000
	Total de la 1ère partie.....	14.150.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	3.438.000
	Total de la 3ème partie.....	3.438.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut hydrométéorologique de formation et de recherche (IHRF)...	3.600.000
36-02	Subvention au centre national de prévention et de sécurité routières.....	2.600.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur maritime (ISM).....	6.900.000
36-04	Subvention à l'institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF).....	2.900.000
36-05	Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transports terrestres (ENATT).....	2.100.000
36-06	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Mostaganem (E.T.F.I.M).....	1.500.000
36-07	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Béjaïa (E.T.F.I.M).....	2.200.000
	Total de la 6ème partie.....	21.800.000
	Total du titre III.....	39.388.000
	Total de la sous-section I.....	39.388.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	61.030.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.670.000
	Total de la 1ère partie.....	62.700.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	15.258.000
	Total de la 3ème partie.....	15.258.000
	Total du titre III.....	77.958.000
	Total de la sous-section II.....	77.958.000
	Total de la section I.....	117.346.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports.....	117.346.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	18.321.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	497.000
	Total de la 1ère partie.....	18.818.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	4.580.000
	Total de la 3ème partie.....	4.580.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-35	Subventions aux instituts de formation et de perfectionnement des maîtres de l'école fondamentale (IFPM)	23.328.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (INFP).....	3.446.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (INRE).....	3.591.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).....	7.960.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD).....	14.848.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (CAMEMD).....	8.875.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC).....	10.990.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP).....	4.402.000
36-61	Subvention au centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de Tamazigh (CNPLET).....	2.155.000
36-62	Subvention au centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication en éducation.....	2.071.000
	Total de la 6ème partie.....	81.666.000
	Total du titre III.....	105.064.000
	Total de la sous-section I.....	105.064.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	341.895.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	12.478.000
	Total de la 1ère partie.....	354.373.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	15.360.000
	Total de la 2ème partie.....	15.360.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	85.473.000
	Total de la 3ème partie.....	85.473.000
	Total du titre III.....	455.206.000
	Total de la sous-section II.....	455.206.000
	SOUS-SECTION III ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SECONDAIRE ET TECHNIQUE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Rémunérations principales.....	8.919.201.000
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Rémunérations principales.....	3.258.126.000
	Total de la 1ère partie.....	12.177.327.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale.....	2.229.800.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale.....	814.531.000
	Total de la 3ème partie.....	3.044.331.000
	Total du titre III.....	15.221.658.000
	Total de la sous-section III.....	15.221.658.000
	Total de la section I.....	15.781.928.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale.....	15.781.928.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	16.887.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.931.000
31-81	Administration centrale — Personnel ccopérant — Rémunérations principales....	112.000
	Total de la 1ère partie.....	18.930.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	33.000
	Total de la 2ème partie.....	33.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	4.245.000
	Total de la 3ème partie.....	4.245.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts.....	3.649.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux.....	28.308.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN).....	10.615.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA).....	4.452.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA).....	22.036.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA).....	2.606.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale.....	41.977.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV).....	18.836.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV).....	9.218.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS).....	5.000.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID)...	5.910.000
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes (CDARS).....	1.000.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC).....	6.926.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV).....	17.270.000
	Total de la 6ème partie.....	177.803.000
	Total du titre III.....	201.011.000
	Total de la sous-section I.....	201.011.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	336.102.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	12.412.000
	Total de la 1ère partie.....	348.514.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	504.000
	Total de la 2ème partie.....	504.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	84.151.000
	Total de la 3ème partie.....	84.151.000
	Total du titre III.....	433.169.000
	Total de la sous-section II.....	433.169.000
	Total de la section I.....	634.180.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale des forêts — Rémunérations principales.....	6.261.000
31-03	Direction générale des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	263.000
	Total de la 1ère partie.....	6.524.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Direction générale des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels.....	600.000
	Total de la 2ème partie.....	600.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale des forêts — Sécurité sociale.....	1.716.000
	Total de la 3ème partie.....	1.716.000
	Total du titre III.....	8.840.000
	Total de la sous-section I.....	8.840.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés des forêts — Rémunérations principales.....	173.000.000
31-13	Services déconcentrés des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	10.631.000
	Total de la 1ère partie.....	183.631.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels.....	1.293.000
	Total de la 2ème partie.....	1.293.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale.....	43.568.000
	Total de la 3ème partie.....	43.568.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-12	Services déconcentrés des forêts — Entretien des forêts.....	19.670.000
	Total de la 5ème partie.....	19.670.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés des forêts — Lutte contre les feux des forêts.....	26.600.000
	Total de la 7ème partie.....	26.600.000
	Total du titre III.....	274.762.000
	Total de la sous-section II.....	274.762.000
	Total de la section II.....	283.602.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural.....	917.782.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU TOURISME	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	7.703.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	922.000
	Total de la 1ère partie.....	8.625.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	1.926.000
	Total de la 3ème partie.....	1.926.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme.....	8.387.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme.....	4.990.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national des techniques hôtelières et touristiques.....	2.349.000
36-04	Administration centrale — Subvention au centre d'hôtellerie et de tourisme.....	2.394.000
	Total de la 6ème partie.....	18.120.000
	Total du titre III.....	28.671.000
	Total de la sous-section I.....	28.671.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	10.580.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.500.000
	Total de la 1ère partie.....	12.080.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	2.645.000
	Total de la 3ème partie.....	2.645.000
	Total du titre III.....	14.725.000
	Total de la sous-section II.....	14.725.000
	Total de la section I.....	43.396.000
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme.....	43.396.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	5.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	420.000
	Total de la 1ère partie.....	5.420.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	24.000
	Total de la 2ème partie.....	24.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	1.256.000
	Total de la 3ème partie.....	1.256.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-24	Subvention à l'office national de la signalisation maritime (ONSM).....	7.160.000
	Total de la 6ème partie.....	7.160.000
	Total du titre III.....	13.860.000
	Total de la sous-section I.....	13.860.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rémunérations principales.....	145.000.000
31-13	Services déconcentrés des travaux publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.100.000
	Total de la 1ère partie.....	146.100.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour dommages corporels.....	1.575.000
	Total de la 2ème partie.....	1.575.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale.....	36.250.000
	Total de la 3ème partie.....	36.250.000
	Total du titre III.....	183.925.000
	Total de la sous-section III.....	183.925.000
	Total de la section I.....	197.785.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics.....	197.785.000

	MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE	
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	17.199.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.315.000
	Total de la 1ère partie.....	18.514.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	4.300.000
	Total de la 3ème partie.....	4.300.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut de technologie de la santé publique (ITSP).....	3.560.000
36-03	Subventions aux écoles de formation paramédicales (EFP).....	70.000.000
36-04	Subvention à l'école nationale de santé publique (ENSP).....	3.195.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques.....	5.633.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang.....	2.404.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale.....	1.864.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie.....	1.395.000
	Total de la 6ème partie.....	88.051.000
	Total du titre III.....	110.865.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des secteurs sanitaires, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires.....	6.304.610.000
	Total de la 6ème partie.....	6.304.610.000
	Total du titre IV.....	6.304.610.000
	Total de la sous-section I.....	6.415.475.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	67.116.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.315.000
	Total de la 1ère partie.....	70.431.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	24.000
	Total de la 2ème partie.....	24.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	16.780.000
	Total de la 3ème partie.....	16.780.000
	Total du titre III.....	87.235.000
	Total de la sous-section II.....	87.235.000
	Total de la section I.....	6.502.710.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.....	6.502.710.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	10.912.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	514.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales...	114.000
	Total de la 1ère partie.....	11.540.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	2.756.000
	Total de la 3ème partie.....	2.756.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-04	Subvention à l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH).....	30.000.000
36-07	Subvention à l'institut national de perfectionnement de l'équipement (INPE).....	3.454.000
	Total de la 6ème partie.....	33.454.000
	Total du titre III.....	47.750.000
	Total de la sous-section I.....	47.750.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rémunérations principales.....	57.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.500.000
	Total de la 1ère partie.....	63.500.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Sécurité sociale.....	15.875.000
	Total de la 3ème partie.....	15.875.000
	Total du titre III.....	79.375.000
	Total de la sous-section II.....	79.375.000
	Total de la section I.....	127.125.000
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau.....	127.125.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	17.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	544.000
	Total de la 1ère partie.....	17.544.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	4.250.000
	Total de la 3ème partie.....	4.250.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires.....	708.465.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé.....	3.229.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche universitaire.....	3.222.000
36-05	Subventions aux universités.....	2.817.958.000
36-06	Subventions aux centres universitaires.....	389.111.000
36-07	Subventions aux instituts nationaux d'enseignement supérieur.....	24.913.000
36-08	Subventions aux instituts et grandes écoles.....	117.901.000
36-09	Subventions aux écoles normales supérieures.....	65.473.000
	Total de la 6ème partie.....	4.130.272.000
	Total du titre III.....	4.152.066.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 4ème Partie <i>Action économique — Encouragements</i>	
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D.)	4.920.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (C.R.S.T.R.A.).....	6.701.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (C.R.S.T.D.L.A.)	5.100.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (C.R.S.T.A.S.C.)	3.124.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (C.R.S.T.A.P.C.)	7.114.000
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.P.T.A.).....	21.225.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (C.E.R.I.S.T).....	16.185.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R.).....	20.048.000
44-14	Centre de recherche scientifique et technique de soudage et de contrôle (C.R.S.C.).....	10.582.000
	Total de la 4ème partie.....	94.999.000
	Total du titre IV.....	94.999.000
	Total de la sous-section I.....	4.247.065.000
	Total de la section I.....	4.247.065.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.....	4.247.065.000

	MINISTERE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.500.000
	Total de la 1ère partie.....	2.500.000
	Total du titre III.....	2.500.000
	Total de la sous-section I.....	2.500.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.500.000
	Total de la 1ère partie.....	1.500.000
	2ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	1.200.000
	Total de la 2ème partie.....	1.200.000
	Total du titre III.....	2.700.000
	Total de la sous-section II.....	2.700.000
	Total de la section I.....	5.200.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.....	5.200.000

	MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	8.500.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	500.000
	Total de la 1ère partie.....	9.000.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	2.000.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut national de formation professionnelle (INFP).....	5.000.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C.F.P.A.).....	808.000.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP).....	200.000.000
36-06	Subvention à l'établissement national des équipements techniques et pédagogiques de la formation professionnelle.....	5.000.000
	Total de la 6ème partie.....	1.018.000.000
	Total du titre III.....	1.029.000.000
	Total de la sous-section I.....	1.029.000.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	55.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.000.000
	Total de la 1ère partie.....	59.000.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	14.000.000
	Total de la 3ème partie.....	14.000.000
	Total du titre III.....	73.000.000
	Total de la sous-section II.....	73.000.000
	Total de la section I.....	1.102.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.....	1.102.000.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	11.067.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	699.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales...	33.000
	Total de la 1ère partie.....	11.799.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	2.775.000
	Total de la 3ème partie.....	2.775.000
	Total du titre III.....	14.574.000
	Total de la sous-section I.....	14.574.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rémunérations principales.....	148.764.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.743.000
	Total de la 1ère partie.....	153.507.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels.....	140.000
	Total de la 2ème partie.....	140.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale....	37.191.000
	Total de la 3ème partie.....	37.191.000
	Total du titre III.....	190.838.000
	Total de la sous-section II.....	190.838.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENT PUBLICS TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du logement et des équipement publics — Rémunérations principales.....	242.160.000
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipement publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	15.744.000
	Total de la 1ère partie.....	257.904.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés du logement et des équipement publics — Pensions de service et pour dommages corporels.....	874.000
	Total de la 2ème partie.....	874.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés du logement et des équipement publics — Sécurité sociale.....	60.540.000
	Total de la 3ème partie.....	60.540.000
	Total du titre III.....	319.318.000
	Total de la sous-section III.....	319.318.000
	Total de la section I.....	524.730.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.....	524.730.000

	MINISTERE DE L'INDUSTRIE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	17.550.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.032.000
	Total de la 1ère partie.....	18.582.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	4.388.000
	Total de la 3ème partie.....	4.388.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML).....	7.690.000
	Total de la 6ème partie.....	7.690.000
	Total du titre III.....	30.660.000
	Total de la sous-section I.....	30.660.000
	Total de la section I.....	30.660.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie..... -----	30.660.000
	MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	9.070.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	825.000
	Total de la 1ère partie.....	9.895.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	2.270.000
	Total de la 3ème partie.....	2.270.000
	Total du titre III.....	12.165.000
	Total de la sous-section I.....	12.165.000
	Total de la section I.....	12.165.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales.....	2.259.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	100.000
	Total de la 1ère partie.....	2.359.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale....	564.000
	Total de la 3ème partie.....	564.000
	Total du titre III.....	2.923.000
	Total de la sous-section I.....	2.923.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales.....	44.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.380.000
	Total de la 1ère partie.....	47.380.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale....	11.000.000
	Total de la 3ème partie.....	11.000.000
	Total du titre III.....	58.380.000
	Total de la sous-section II.....	58.380.000
	Total de la section II.....	61.303.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail et de la sécurité sociale.....	73.468.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	8.464.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	225.000
	Total de la 1ère partie.....	8.689.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	2.116.000
	Total de la 3ème partie.....	2.116.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention au centre d'accueil pour femmes victimes de violences et en situation de détresse.....	1.600.000
36-02	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.H.P.) Khemisti.....	3.802.000
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S.) Birkhadem....	1.085.000
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (Constantine).....	3.334.000
36-05	Subventions aux établissements spécialisés.....	329.550.000
36-08	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem.....	3.330.000
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine.....	1.515.000
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran.....	1.575.000
	Total de la 6ème partie.....	345.791.000
	Total du titre III.....	356.596.000
	Total de la sous-section I.....	356.596.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	54.030.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	225.000
	Total de la 1ère partie.....	54.255.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	13.508.000
	Total de la 3ème partie.....	13.508.000
	Total du titre III.....	67.763.000
	Total de la sous-section II.....	67.763.000
	 SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Rémunérations principales.....	32.499.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.857.000
	Total de la 1ère partie.....	34.356.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale.....	8.125.000
	Total de la 3ème partie.....	8.125.000
	Total du titre III.....	42.481.000
	Total de la sous-section III.....	42.481.000
	Total de la section I.....	466.840.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale..... -----	466.840.000
	 MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	7.545.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	563.000
	Total de la 1ère partie.....	8.108.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	1.887.000
	Total de la 3ème partie.....	1.887.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture (EFTPA).....	4.618.000
36-06	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture.....	2.449.000
36-07	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran.....	1.437.000
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo.....	1.538.000
36-82	Subvention au centre national d'études et de documentation pour la pêche et l'aquaculture (CNDPA).....	3.413.000
	Total de la 6ème partie.....	13.455.000
	Total du titre III.....	23.450.000
	Total de la sous-section I.....	23.450.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	22.551.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.863.000
	Total de la 1ère partie.....	26.414.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	5.638.000
	Total de la 3ème partie.....	5.638.000
	Total du titre III.....	32.052.000
	Total de la sous-section II.....	32.052.000
	Total de la section I.....	55.502.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques.....	55.502.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	16.527.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	432.000
	Total de la 1ère partie.....	16.959.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	4.132.000
	Total de la 3ème partie.....	4.132.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (INFS) de sports et de jeunesse.....	32.772.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria.....	7.677.000
36-21	Subventions aux centres d'information et d'animation de la jeunesse (CIAJ).....	45.615.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (OPOW).....	34.324.000
	Total de la 6ème partie.....	120.388.000
	Total du titre III.....	141.479.000
	Total de la sous-section I.....	141.479.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	448.482.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.044.000
	Total de la 1ère partie.....	453.526.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	112.121.000
	Total de la 3ème partie.....	112.121.000
	Total du titre III.....	565.647.000
	Total de la sous-section II.....	565.647.000
	Total de la section I.....	707.126.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports..	707.126.000

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère des ressources en eau.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, il est mis fin, au titre du ministère des ressources en eau, aux fonctions suivantes exercées par MM. :

A. - Administration centrale :

- 1 – Abdenaceur Kalli, chargé d'études et de synthèse.

B - Services extérieurs :

Directeurs de l'hydraulique de wilayas :

- 2 – Abdelkader Hadji, à la wilaya de Jijel ;
3 – Abdenour Chikh, à la wilaya de Khenchela ;
4 – Hocine Ramdane, à la wilaya de Aïn Defla.

-----★-----

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin aux fonctions d'un directeur d'études au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, il est mis fin aux fonctions de directeur d'études au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement exercées par M. Farid Nezzar, appelé à exercer une autre fonction.

-----★-----

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, il est mis fin, au titre du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication, aux fonctions suivantes exercées par MM. :

A - Administration centrale :

- 1 – Ali Hamza, inspecteur général, appelé à exercer une autre fonction.

B - Services extérieurs :

- 2 – Hocine Benlamri, directeur de la poste et des technologies de l'information et de la communication à la wilaya d'Oum El Bouaghi, appelé à exercer une autre fonction.

-----★-----

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de l'habitat et de l'urbanisme.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, il est mis fin au titre du ministère de l'habitat et de l'urbanisme aux fonctions suivantes exercées par MM. :

A - Services extérieurs :

- 1 – Abdallah Derrar, directeur de l'urbanisme et de la construction à la wilaya de Biskra, appelé à exercer une autre fonction.

B - Etablissements sous tutelle :

- 2 – Djamel Dahdouh, directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière à Guelma, sur sa demande.

-----★-----

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'énergie et des mines.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, sont nommés, au titre du ministère de l'énergie et des mines, MM. :

A - Administration centrale :

- 1 – Ahmed Brahimi, inspecteur.

B - Agence nationale de contrôle et de régulation des activités dans le domaine des hydrocarbures :

- 2 – Hocine Bouziane, directeur.

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère des affaires religieuses et des wakfs.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, sont nommés, au titre du ministère des affaires religieuses et des wakfs, Mme et M. :

1 – Salima Maoudj, sous-directrice du budget et de la comptabilité ;

2 – Nouredine Taïbi, sous-directeur des moyens généraux.

-----★-----

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, sont nommés, au titre du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Mmes et MM. :

A - Administration centrale :

1 – Farid Nezzar, directeur de l'administration et des moyens ;

2 – Mohamed Bouguettoucha, sous-directeur de la planification, des projets et des programmes ;

3 – Zohra Goual, épouse Echarif, sous-directrice de la formation et de l'éducation environnementales.

B - Services extérieurs :

4 – Fatma Zerouala, directrice de l'environnement à la wilaya de Ghardaïa.

-----★-----

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, sont nommés, au titre du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication, Mme et MM. :

A - Administration centrale :

1 – Mohamed Hammadi, inspecteur général ;

2 – Tassadit Teggour, inspectrice ;

3 – Abderrahmane Bousbaa, inspecteur.

B - Services extérieurs :

4 – Athmane Zoubeydi, directeur de la poste et des technologies de l'information et de la communication à la wilaya d'Oum El Bouaghi ;

5 – Hocine Benlamri, directeur de la poste et des technologies de l'information et de la communication à la wilaya de Tipaza.

C - Etablissements sous tutelle :

6 – Ali Hamza, directeur général de l'agence nationale de radionavigation maritime.

-----★-----

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination d'un sous-directeur au ministère des relations avec le Parlement.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, M. Abderezak Djidjelli est nommé sous-directeur des personnels au ministère des relations avec le Parlement.

-----★-----

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'habitat et de l'urbanisme.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, sont nommés, au titre du ministère de l'habitat et de l'urbanisme, MM. :

A - Services extérieurs :

1 – Abdallah Derrar, directeur de l'urbanisme et de la construction à la wilaya de Boumerdès ;

2 – Rachid Sadoun, directeur du logement et des équipements publics à la wilaya de Tipaza.

B - Etablissements sous tutelle :

3 – Mourad Zouaidia, directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière à la wilaya de Jijel.

-----★-----

Décret présidentiel du 8 Ramadhan 1427 correspondant au 1er octobre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de l'intérieur et des collectivités locales (rectificatif).

**J.O. n° 68 du 6 Chaoual 1427
correspondant au 29 octobre 2006**

Page 20 - 1ère colonne

Supprimer : le numéro "10" constitué par les lignes 34, 35 et 36. Le numéro suivant sera reclassé en conséquence.

(Le reste sans changement)

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DES FINANCES

Arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006 modifiant l'arrêté du 19 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 29 janvier 2005 portant agrément de la SARL "ASGEN" en qualité de société de courtage d'assurance.

Par arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006, l'arrêté du 19 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 29 janvier 2005 portant agrément de la SARL "ASGEN" est modifié comme suit :

"La société à responsabilité limitée "ASGEN", gérée par M. Lammali Saïd est agréée en qualité de société de courtage d'assurance, en application des dispositions de l'ordonnance n° 95-07 du 23 Chaâbane 1415 correspondant au 25 janvier 1995, modifiée et complétée, relative aux assurances et du décret exécutif n° 95-340 du 6 Joumada Ethania 1416 correspondant au 30 octobre 1995 fixant les conditions d'octroi et de retrait d'agrément de capacités professionnelles, de rétributions et de contrôle des intermédiaires d'assurance.

(..... Le reste sans changement.....).

Arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006 portant agrément de la société d'assurance "CARDIF EL-DJAZAIR".

Par arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006, la société d'assurance "CARDIF EL-DJAZAIR SPA" est agréée, en application des dispositions de l'ordonnance n° 95-07 du 23 Chaâbane 1415 correspondant au 25 janvier 1995, modifiée et complétée, relative aux assurances, notamment ses articles 204 et 218 et du décret exécutif n° 96-267 du 18 Rabie El Aouel 1417 correspondant au 3 août 1996 fixant les conditions et modalités d'octroi d'agrément aux sociétés d'assurance et/ou de réassurance.

Le présent agrément est octroyé à cette société pour pratiquer les opérations d'assurance ci-après :

1 – ACCIDENTS :

- 1.1 - prestations forfaitaires ;
- 1.2 - prestations indemnitaires ;
- 1.3 - combinaisons ;
- 1.4 - personnes transportées.

2 – MALADIES :

- 2.1 - prestations forfaitaires ;
- 2.2 - prestations indemnitaires ;
- 2.3 - combinaisons.

18 – ASSISTANCE (assistance aux personnes en difficulté, notamment au cours de déplacement).

20 – VIE-DECES :

- 20.1 - vie ;
- 20.2 - décès ;
- 20.3 - mixte.

21 – NUPTIALITE - NATALITE.

22 – ASSURANCES LIEES A DES FONDS D'INVESTISSEMENT.

24 – CAPITALISATION.

25 – GESTION DE FONDS COLLECTIFS.

26 – PREVOYANCE COLLECTIVE.

Toute modification de l'un des éléments constitutifs du dossier portant demande d'agrément doit être soumise à l'accord préalable de l'administration de contrôle des assurances.

— — — — ★ — — — —

Arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006 portant agrément d'un courtier d'assurance.

Par arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006, M. Bendridi Ghouleme Mohamed est agréé en qualité de courtier d'assurance, personne physique, en application des dispositions de l'ordonnance n° 95-07 du 23 Chaâbane 1415 correspondant au 25 janvier 1995, modifiée et complétée, relative aux assurances et du décret exécutif n° 95-340 du 6 Joumada Ethania 1416 correspondant au 30 octobre 1995 fixant les conditions d'octroi et de retrait d'agrément de capacités professionnelles, de rétributions et de contrôle des intermédiaires d'assurance.

Le présent agrément est octroyé à ce courtier pour pratiquer le courtage des opérations d'assurance ci-après :

- 1 – accidents ;
- 2 – maladies ;
- 3 – corps de véhicules terrestres (autres que ferroviaires) ;
- 4 – corps de véhicules ferroviaires ;
- 5 – corps de véhicules aériens ;
- 6 – corps de véhicules maritimes et lacustres ;
- 7 – marchandises transportées ;
- 8 – incendies, explosions et éléments naturels ;
- 9 – autres dommages aux biens ;
- 10 – responsabilité civile des véhicules terrestres automoteurs ;
- 11 – responsabilité civile des véhicules aériens ;
- 12 – responsabilité civile des véhicules maritimes et lacustres ;
- 13 – responsabilité civile générale ;
- 14 – crédits ;
- 15 – caution ;
- 16 – pertes pécuniaires diverses ;
- 17 – protection juridique ;
- 18 – assistance (assistance aux personnes en difficulté, notamment au cours de déplacement) ;
- 20 – vie - décès ;
- 21 – nuptialité - natalité ;
- 22 – assurances liées à des fonds d'investissements ;
- 24 – capitalisation ;
- 25 – gestion de fonds collectifs ;
- 26 – prévoyance collective.

Toute modification de l'un des éléments constitutifs du dossier portant demande d'agrément doit être soumise à l'accord préalable de l'administration de contrôle des assurances.

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

BANQUE D'ALGERIE

Règlement n° 06-02 du Aouel Ramadhan 1427 correspondant au 24 septembre 2006 fixant les conditions de constitution de banque et d'établissement financier et d'installation de succursale de banque et d'établissement financier étranger.

— — — —

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie,

Vu l'ordonnance n° 75-59 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code de commerce ;

Vu l'ordonnance n° 03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, notamment ses articles 82 à 95 ;

Vu le décret présidentiel du 10 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 2 juin 2001 portant nomination du Gouverneur et vice-Gouverneurs de la Banque d'Algérie ;

Vu le décret présidentiel du 10 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 2 juin 2001 portant nomination des membres du Conseil d'administration de la Banque d'Algérie ;

Vu le décret présidentiel du 5 Joumada El Oula 1427 correspondant au 1er juin 2006 portant nomination d'un vice-Gouverneur de la Banque d'Algérie ;

Vu le règlement n° 93-01 du 3 janvier 1993, modifié et complété, fixant les conditions de constitution de banque et d'établissement financier et d'installation de succursale de banque et d'établissement financier étranger ;

Vu le règlement n° 04-01 du 12 Moharram 1425 correspondant au 4 mars 2004 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie ;

Après délibérations du conseil de la monnaie et du crédit en date du 24 septembre 2006 ;

Promulgue le règlement dont la teneur suit :

Article 1^{er}. — Le présent règlement a pour objet de fixer les conditions relatives à :

- l'autorisation de constitution de banque et d'établissement financier,
- l'autorisation d'installation de succursale de banque et d'établissement financier étranger,
- l'agrément desdits banque, établissement financier et succursale de banque et d'établissement financier étranger.

Art. 2. — La demande d'autorisation de constitution d'une banque et d'un établissement financier ainsi que l'installation d'une succursale de banque ou d'établissement financier étranger est adressée au président du conseil de la monnaie et du crédit. Elle est appuyée d'un dossier dont les éléments constitutifs sont fixés par une instruction de la Banque d'Algérie.

Art. 3. — Le dossier de demande d'autorisation visée à l'article 2 ci-dessus et présenté par les requérants doit notamment comporter les éléments et données relatifs :

- au programme d'activités sur cinq (5) ans ;
- à la stratégie de développement du réseau et les moyens prévus à cet effet ;
- aux moyens financiers, à leur origine et aux moyens techniques, à mettre en œuvre ;
- à la qualité et à l'honorabilité des actionnaires et de leurs garants éventuels ;
- à la surface financière de chacun des actionnaires et de leur garants ;
- aux principaux actionnaires constituant le noyau dur au sein de l'actionnariat notamment quant à leur capacité financière et leur expérience et savoir-faire dans le domaine bancaire et financier de manière générale et leur engagement à apporter leur soutien formalisé par un pacte d'actionnaires ;
- à la place de l'institution servant d'actionnaire de référence, notamment dans son pays d'origine ainsi que les indicateurs de sa santé financière ;
- à la liste des principaux dirigeants au sens de l'article 90 de l'ordonnance n° 03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, susvisée, dont au moins deux doivent avoir la qualité de résidents ;
- aux projets de statuts, s'il s'agit de la création d'une Banque ou d'un établissement financier ;
- aux statuts de la banque et de l'établissement financier du siège, s'il s'agit de l'ouverture d'une succursale de banque ou d'établissement financier étranger ;
- à l'organisation interne, c'est-à-dire l'organigramme avec l'indication des effectifs prévus ainsi que les domaines de compétence dévolus à chacune des structures.

Art. 4. — Un projet de constitution d'une banque ou d'établissement financier ainsi que d'installation d'une succursale de banque ou d'établissement financier étranger ne doit pas faire l'objet de publicité tendant à faire croire qu'il a obtenu l'autorisation et/ou l'agrément ou donner lieu à utilisation des expressions visées à l'article 81 de l'ordonnance n° 03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, susvisée.

Toute information publiée avant l'obtention de l'agrément devra mentionner expressément qu'il s'agit d'un projet en phase d'agrément.

Art. 5. — La demande d'autorisation de constitution d'une banque et d'un établissement financier et d'installation d'une succursale de banque ou d'établissement financier étranger est soumise au conseil de la monnaie et du crédit, pour examen, après remise de tous les éléments et informations constitutifs du dossier visés aux articles 2 et 3 ci-dessus, ainsi que de tout élément d'information complémentaire réclamé par les structures de la Banque d'Algérie pour les besoins de l'évaluation du dossier.

Art. 6. — L'autorisation de constitution d'une banque et d'un établissement financier ainsi que l'autorisation d'installation d'une succursale de banque ou d'établissement financier étranger accordée prend effet à compter de la date de sa notification.

Art. 7. — Le refus d'autorisation est susceptible de recours dans les conditions fixées à l'article 87 de l'ordonnance n° 03 -11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, susvisée.

Art. 8. — La banque ou l'établissement financier ou la succursale d'une banque ou d'un établissement financier étranger qui a obtenu l'autorisation prévue à l'article 5 ci-dessus est tenu de requérir auprès du Gouverneur de la Banque d'Algérie l'agrément visé à l'article 92 de l'ordonnance n° 03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, susvisée.

La demande d'agrément, appuyée des documents et informations légalement et réglementairement requis et des pièces établissant que les conditions spéciales éventuelles dont l'autorisation est assortie sont remplies, doit être adressée au Gouverneur de la Banque d'Algérie, au plus tard, douze (12) mois à partir de la date de notification de l'autorisation, susvisée.

La nature des documents et le contenu des informations visées à l'alinéa précédent sont déterminés par une instruction de la Banque d'Algérie.

Avant l'obtention de l'agrément visé à l'alinéa 1 ci-dessus, il est interdit à la banque ou à l'établissement financier ou à la succursale de Banque ou de l'établissement financier étranger d'effectuer toute opération de banque.

Art. 9. — L'agrément est accordé par décision du Gouverneur de la Banque d'Algérie dans la mesure où le requérant a rempli toutes les conditions de constitution ou d'installation, selon le cas, telles que déterminées par la législation et la réglementation en vigueur ainsi que les éventuelles conditions spéciales dont l'autorisation est assortie.

L'agrément, conformément à l'autorisation du Conseil de la monnaie et du crédit, peut être limité à l'exercice de certaines opérations de banque.

Lorsque la décision d'agrément comporte délégation de pouvoir en matière d'application de la réglementation des changes, conférant à son bénéficiaire la qualité d'intermédiaire agréé, ce dernier reste toutefois, tenu pour l'exercice des opérations de change et de commerce extérieur, d'obtenir l'immatriculation par la Banque d'Algérie de chaque guichet, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Art. 10. — Toute modification des statuts notamment celles portant sur l'objet social ou le capital d'une banque ou d'un établissement financier, intervenant avant ou après l'obtention de l'agrément, doit être soumise au Conseil de la monnaie et du crédit et doit obéir aux mêmes conditions que celles définies aux articles 2 et 3 ci-dessus.

Les modifications relatives à la dotation en capital d'une succursale de banque ou d'un établissement financier étranger intervenant avant ou après l'obtention de l'agrément doit être soumise au Conseil de la monnaie

et du crédit et doit obéir aux mêmes conditions que celles définies aux articles 2 et 3 ci-dessus. En outre, les modifications des statuts portant sur l'objet de leur maison mère ne sont exécutoires en Algérie qu'après leur approbation par le conseil de la monnaie et du crédit.

Art. 11. — Les modifications autres que celles prévues à l'article 10 ci-dessus sont soumises à autorisation préalable du Gouverneur de la Banque d'Algérie.

Art. 12. — La liste des membres du conseil d'administration ou du conseil de surveillance désignés par l'assemblée générale constitutive des banques ou des établissements financiers accompagnée de leur *curriculum vitae* et leur dossier administratif, doit être adressée au Gouverneur de la Banque d'Algérie aux fins de leur agrément.

La qualité de membre du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance doit être approuvée par le Gouverneur de la Banque d'Algérie au moment de la délivrance de l'autorisation.

Dans le cas où cette liste est modifiée avant ou après l'obtention de la décision d'agrément, la banque ou l'établissement financier doit, en application de l'article 94 de l'ordonnance n° 03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, susvisée, solliciter l'approbation préalable du Gouverneur de la Banque d'Algérie.

Les dispositions des alinéas 2 et 3 ci-dessus s'appliquent aux dirigeants des succursales de banques ou d'établissements financiers étrangers en Algérie.

Art. 13. — La procédure prévue à l'alinéa 1er de l'article 12 ci-dessus s'applique aux directeurs généraux ou aux directeurs généraux adjoints non membres du conseil d'administration, ainsi qu'aux membres du directoire.

Art. 14. — Toute cession d'action d'une banque ou d'un établissement financier doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de cession adressée au président du Conseil de la monnaie et du crédit, faisant ressortir les motivations à l'origine de cette opération, ainsi que tout autre élément d'appréciation utile pour le conseil.

Lorsque la cession a pour effet de modifier la structure de l'actionnariat, la demande est soumise dans les mêmes conditions que celles prévues aux articles 2 et 3 ci-dessus.

Art. 15. — Les banques et établissements financiers, exerçant en Algérie sont tenus de mettre à jour, chaque année, les informations financières concernant les actionnaires qui détiennent au moins 5% de leur capital social.

Art. 16. — Toutes les dispositions contraires au présent règlement sont abrogées, notamment le règlement n° 93-01 du 3 janvier 1993, modifié et complété, fixant les conditions de constitution de banque et d'établissement financier et d'installation de succursale de banque et d'établissement financier étranger.

Art. 17. — Le présent règlement sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le Aouel Ramadhan 1427 correspondant au 24 septembre 2006.

Mohammed LAKSACI.